2026-33356 DGDDI (DNGCD) Agent navigabilité de l'Organisme de Gestion du Maintien de la navigabilité (B300) H/F

Informations générales

Date limite d'envoi des candidatures	30/11/2026
Documents requis pour postuler	Cv Lm
Directions et Services	Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI)

Description du poste

Pays	France
Régions	Normandie
Départements	Seine Maritime (76)
Lieu d'affectation	Le Havre
Domaine et métier	Défense - Opératrice / Opérateur de surveillance aérienne
Intitulé du poste	DGDDI (DNGCD) Agent navigabilité de l'Organisme de Gestion du Maintien de la navigabilité (B300) H/F
Cotation RIFSEEP	Cotation 3
Versant	Fonction publique de l'Etat
Catégorie	Catégorie A (cadre)
Statut du poste	Vacant
Nature de l'emploi	Emploi ouvert aux titulaires et/ou aux contractuels
Descriptif de l'employeur	La DNGCD met en œuvre les orientations stratégiques définies par la DGDDI pour ses missions de surveillance maritime et terrestre nécessitant l'utilisation de moyens aériens et maritimes. Acteur essentiel de l'action de l'État en mer (AEM) et de la fonction garde-côtes (FGC), elle participe à des missions nationales et internationales. Au même titre que l'ensemble des autres forces maritimes et aériennes de l'État, la DNGCD exerce des compétences spécifiques en matière maritime et aérienne ainsi qu'un savoir « métier » lié à l'exercice des missions douanières. La DNGCD comprend un service central qui se situe au Havre et trois services garde-côtes des douanes implantés sur les façades maritimes Antilles-Guyane, Méditerranée et Manche-Mer du Nord-Atlantique, Le service central, composé d'une soixantaine d'agents, s'articule autour d'un commandement, d'un bureau de maîtrise des risques et de trois divisions : - division des ressources qui regroupe la division ressources humaines (DRH) et administrative et financière (DAF), - programme et emploi (DPE), - maintien en condition opérationnelle (DMCO)
Descriptif de l'employeur (suite)	La DMCO assure, en métropole et aux Antilles/Guyane, le soutien des moyens aériens et navals de la DNGCD. Elle est composée de deux sections, une dédiée au soutien naval et l'autre au soutien aérien. Cette dernière regroupe les fonctions de direction technique et de gestion du maintien de la navigabilité. La réalisation de la maintenance aéronautique douanière est organisée autour de la base centrale de maintenance aéronautique qui couvre l'activité de deux ateliers : le premier dédié aux avions, à Bordeaux-Mérignac et le second dédié aux hélicoptères, à Hyères. Au niveau local, la maintenance repose sur des échelons techniques (hélicoptères au Havre et à Hyères, avions à Hyères et Lann-Bihoué). L'échelon technique du Lamentin regroupe, quant à lui, une activité avion et hélicoptère. La navigabilité contribue à la sécurité aérienne. Elle s'organise autour de trois fonctions: le suivi, le contrôle et le maintien de la navigabilité. La gestion du maintien de la navigabilité de la flotte de la douane (avions,

hélicoptères) est confiée à un organisme de gestion du maintien de la navigabilité (OGMN) agréé conformément à l'instruction 1693/ARM/DSAÉ du 11 juin 2019 dite EMAR/FR. Implanté au sein de la DMCO, l'OGMN est constitué d'un responsable navigabilité, chargé du pilotage de l'organisme, de trois agents navigabilité et d'une cellule documentation et d'un expert navigabilité.

Description du poste

Les principales attributions de l'agent «B300» découlent de l'instruction EMAR/FR sont les suivantes :

PEA : participer à la rédaction et la mise à jour du PEA en fonction des évolutions documentaires, du retour d'expérience, des données de fiabilité.

Modifications, réparations : piloter selon les règles de navigabilité, les modifications et les réparations structurelles depuis la demande jusqu'à leur mise en œuvre et enregistrement; assurer le suivi de la configuration appliquée ; préparer les dossiers de projets de modification ou de gestion des obsolescences qui seront étudiés en commission de gestion de configuration (CGC) ; émettre auprès des prestataires MCO les bons de commande des modifications navigables décidées en CGC ; assurer le suivi de projet et de chantier pour les modifications qui lui sont confiés (STC).

Entretien programmé : préparer la planification annuelle de l'entretien programmé et sa mise à jour ; préparer les visites en coordination avec l'organisme d'entretien ; contrôler les devis demandés et les soumettre à la validation du directeur technique (ou du chef de division) ; émettre les bons de commande (BdV) nécessaires à la réalisation des entretiens et en réaliser le suivi ; exploiter les dossiers de visites et réaliser l'enregistrement des travaux et des modifications ; assurer la mise à jour des états de navigabilité ainsi que les livrets aéronefs ; assurer le suivi de la mise à jour et l'archivage des documentations techniques ; valider les CRS (Form. 100) issus des visites en base avant la remise en service, valider les travaux reportables.

Données de navigabilité et consignes d'exploitation : garantir la veille et l'analyse des documents de navigabilité, documents impératifs (CN, ASB, …) et enregistrer les résultats de cette veille (base de données et système d'information et de GMAO); planifier l'application CN, ASB, … ; émettre les bons de commandes nécessaires à leur mise en oeuvre ; assurer l'élaboration et la mise à jour du Kardex type.

Comptes-rendus d'évènement : participer au traitement des comptes-rendus de faits techniques (CRFT).

Enregistrement/documentation : assurer le suivi de la mise à jour de la documentation technique ; assurer l'archivage des enregistrements du maintien de la navigabilité ;

Document de navigabilité : préparer les dossiers de prolongation de la validité des certificats d'examen de navigabilité (CEN) ; contrôler que chaque aéronef dispose d'un certificat d'immatriculation, d'un certificat de navigabilité, d'un certificat d'examen de navigabilité ou d'une autorisation de vol ; préparer les dossiers d'examen de navigabilité (EDN) ; préparer les dossiers d'autorisation de vol (demande d'avis conforme- DAC et autorisation de vol AdV).

Autres tâches :
- analyser au quotidien les comptes-rendus matériels (CRM) ;
- participer aux révisions du MGN, des procédures « M », des fiches réflexes ;
- prendre en compte les évolutions du SI GMAO, participer

Conditions d'exercice particulières

Description du profil recherché

Niveau de recrutement :

- formation de niveau ingénieur, master dans le domaine aéronautique, ou BTS avec une expérience dans le domaine de la gestion du maintien de la navigabilité de cinq ans,

ou,

	- formation de mécanicien aéronautique et une expérience d’au moins dix ans dans la maintenance aéronautique, ou une expérience d’au moins cinq ans dans la maintenance aéronautique et une expérience d’au moins 5 ans dans la gestion du maintien de la navigabilité.
Temps Plein	Oui

Compétences candidat

Compétences	CONNAISSANCES - Bureautique et outils collaboratifs, CONNAISSANCES - Conduite et gestion de projet, CONNAISSANCES - Matériels, systèmes et réseaux d'information et de communication
Niveau d'études min. souhaité	Niveau 6 Licence/diplômes équivalents
Niveau d'expérience min. requis	Confirmé

Informations complémentaires

Fondement juridique du recrutement	L332-2 du code de la fonction publique
Télétravail possible	Oui
Management	Non

Renseignements et contact - Note : les candidatures se font obligatoirement depuis l'application

Date de vacance de l'emploi	30/11/2026
Personne ou service à contacter pour obtenir plus d'informations sur l'offre	dngcd-drh@douane.finances.gouv.fr